



Pays de Brest
PÔLE MÉTROPOLITAIN



Le Conquet, le 13 novembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Se déplacer autrement avec une aire de covoiturage expérimentale au Conquet

Point presse en présence :

- Des élus du Conquet : le Maire, Jean-Luc MILIN, et ses adjoints et conseillers en charge des questions de mobilité
- De Mme Sylviane Lai, Vice-Présidente en charge des mobilités à Pays d'Iroise Communauté
- De Mme Claudie Balcon, Vice-Présidente en charge des mobilités au Pôle métropolitain du Pays de Brest (*excusée*)

Les élus du Conquet, de Pays d'Iroise Communauté et du Pôle métropolitain du Pays de Brest ont le plaisir d'inaugurer une aire de covoiturage expérimentale au Conquet.

Aménagée par la commune du Conquet dans le cadre d'une démarche partenariale avec Pays d'Iroise Communauté et le Pôle métropolitain du Pays de Brest, cette aire est située sur le parking des salles omnisports du Conquet, à proximité du centre-bourg.

6 places (*et possiblement 12, si le dispositif rencontre un rapide succès*) y sont désormais réservées aux covoitureurs quittant le Conquet vers d'autres destinations pour la journée. Il peut s'agir par exemple de covoiturage dans le cadre des trajets domicile-travail.

Cette aire de covoiturage a pour objectif de faciliter la rencontre entre covoitureurs et de permettre le stationnement des voitures des passagers pour la journée. Cet espace, à proximité du centre-bourg, de ses commerces et ses services, est également accessible à pied et à vélo (des arceaux et abris à vélos sont prévus près de la salle).

Dans la commune du Conquet, très visitée par les touristes et les voyageurs vers les îles, le stationnement est un réel enjeu. Aussi, il sera demandé aux personnes souhaitant utiliser ces places réservées au covoiturage de passer en mairie pour obtenir un badge dédié. Ce badge « covoiturage » permettra d'attester de la pratique du covoiturage mais aussi à la mairie de quantifier le nombre de places nécessaires pour le covoiturage, notamment pour des aménagements futurs.

D'autres aires expérimentales vont être aménagées dans les mois à venir en Pays d'Iroise. Elles font partie de l'éventail de solutions et de services que souhaite développer la Communauté de communes dans le cadre de sa politique mobilité.

Ce travail est réalisé en partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest, qui porte une démarche expérimentale d'aires de covoiturage et de services en centralité. Il s'agit de mailler finement le territoire avec des petites aires de covoiturage, en centre-bourg, à proximité des services et accessibles à pied et à vélo. Le Pôle métropolitain accompagne les communes et les intercommunalités dans leurs projets et facilitera également les échanges d'expérience, afin que les bonnes idées des uns bénéficient à tous.

Contact pour plus d'informations :

CONTACT –

Mairie du Conquet : 02 98 89 00 07 www.leconquet.bzh

Pays de Brest-Pôle Métropolitain : Eve Quillévére : 29 98 00 62 36 - eve.quillevere@pays-de-brest.fr

Pays d'Iroise Communauté : Valéry Winisdoerffer, 02 98 32 97 71 - valery.winisdoerffer@ccpi.bzh